



**N°11**  
**10/07/2019**

**Edition Nord Nouvelle-Aquitaine**  
**Départements 16/17/79/86/87**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



### Animateur filière

Jean-Michel LHOÏE  
**ACEP**  
[acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr)

### Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16  
[sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr](mailto:sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr)

Céleri et carotte :

Benoit VOELTZEL - CA17  
[benoit.voeltzel@charentemaritime.chambagri.fr](mailto:benoit.voeltzel@charentemaritime.chambagri.fr)

Tomates abris froids :

Geoffrey MONNET - CA 86  
[Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr](mailto:Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET,  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Maraîchage / Edition Nord NA  
N°X du  
JJ/MM/2019 »



## Ce qu'il faut retenir

### Tomate en sol, sous abris froids

- **Tuta absoluta** : niveau élevé de captures sur le littoral (îles de Ré et d'Oléron), nul ou faible à l'intérieur des terres. Des mines (sur feuilles et sur fruits) sont observées sur le secteur littoral et plus largement sur la moitié ouest de la Charente-Maritime.
- **Noctuelles** : les captures se poursuivent sur l'Île d'Oléron (en légère baisse).
- **Pucerons** : présence sur différents secteurs.
- **Botrytis** : fréquence et intensité élevées sur plusieurs sites.
- **Aleurodes** : cet insecte est très présent sous certains abris.

### Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : pas de captures significatives, sauf sur un site de Charente (près d'Angoulême).
- **Septoriose sur céleri** : le modèle de prévision annonce des premières sorties de taches uniquement pour les données climatiques du Centre-Vienne.

### Alliacées

- **Mouche mineuse** : on ne note pas d'activité récente de la mouche (absence de nouvelles piqûres de nutrition sur ciboulette).
- **Teigne du poireau** : semble assez inactive actuellement, mais à surveiller en raison d'un premier piégeage fin juin.

### Autres légumes

- **Pucerons** : forte présence sur de nombreuses cultures (courgette, fève, pois, haricot, poivron...).
- **Altises** : présence importante sur radis et chou...
- **Punaises** : forte pression de *Nezara viridula* sur concombre et aubergine.

### Reconnaître les auxiliaires présents naturellement Note Abeilles

**Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis***

**Lien vers la liste actualisée « produits de biocontrôle »**

# Tomate en sol, sous abris froids

Dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine, la production de tomates est présente chez un grand nombre de maraîchers. C'est l'un des produits d'appel des circuits-courts en AB ou en conventionnel. La production en sol sous abris froids est relativement précoce, particulièrement à proximité de la côte Atlantique.

## • Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)

Dans un premier temps, la mineuse était localisée sur la côte, où elle provoque des dégâts importants, notamment sur les îles de Ré et d'Oléron. Mais depuis quelques années, on assiste à une progression de l'insecte vers l'intérieur des terres. Il est très important d'éviter l'installation de l'insecte sur son exploitation, car par la suite, la lutte devient complexe.

Cette semaine, les captures sont à nouveau élevées sur les Îles de Ré et d'Oléron. On note des piégeages (peu élevés) sur 2 sites du nord de la Charente-Maritime, dont un à « l'intérieur des terres ». Malgré tout, on confirme que les niveaux de piégeage sont globalement inférieurs aux années précédentes.

Cependant, lors des suivis techniques, la présence de l'insecte est malgré tout fréquemment notée, principalement à proximité du littoral.

Dans le cadre de suivis spécifiques « virus tomates » réalisés par le SRAL (Fredon), deux cas de dégâts de *Tuta absoluta* sur le secteur du sud-Rochefortais sont signalés (mines sur feuilles jusqu'à 70 % des plants touchés, et ce, malgré l'utilisation de la confusion sexuelle).

Valeurs indicatives du risque en fonction du piégeage, sur la base de 4 pièges / ha (Montserrat, 2008)

Niveau de risque	Nombre de captures par semaine
Pas de risque	0 capture
Risque faible	< 3 captures
Risque modéré	de 3 à 30 captures
Risque élevé	> 30 captures

Site	Nombre de <i>Tuta absoluta</i> pour 1 piège delta relevé/tunnel/semaine													
	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
1-1	2	0	0	0	0	0	0	0				0		
1-2			0	0	0	0	0	0				0		
2			30		45	28	10	27	68	33	33	22	200	175
3-1				0	2	4	6	4		3			1	0
3-2				0	1	2	8	6		1			2	1
4				0		0	0	0					0	
5-1					5	0		2	1	3	0	0	2	12
5-2								3	8	8	14	15	51	36
6-1					0	0	0	0		0		0		
6-2								0		0		0		
7-1						0	0	0	0		0	0	0	0
7-2						0	0	0	0		0	0	0	0
8												10		
9													0	0
10														1
11-1													0	0
11-2													0	0
12														1



Mine et larve sortie

(Crédit Photo : B. VOELTZEL, CDA17)



Dégâts sur fruit vert

(Crédit Photo : B. VOELTZEL, CDA17)



Diffuseur pour confusion sexuelle  
(Crédit Photo : ACEPEL)

Il est à noter que l'utilisation, sur certaines exploitations, de moyens de **biocontrôle** (en particulier la confusion sexuelle sous abris) permet de **limiter l'activité** de l'insecte (pas ou peu de piégeage, absence de mines) alors que ces sites pouvaient être très touchés les années précédentes.

**Biocontrôle** : différents moyens sont possibles :

- Piégeage massif (cf. document Ecophytopic).
- Différents auxiliaires sont utilisables : *Macrolophus pygmaeus* consomme œufs et larves de *Tuta absoluta* ainsi que les aleurodes, *Amblyseius swirskii* utilisés contre différents ravageurs sont des consommateurs d'œufs de *Tuta absoluta* et *Trichogramma achaeae*
- Confusion sexuelle (autorisée depuis juillet 2018) : diffuse des phéromones dans la serre et empêche l'accouplement. **Les produits de biocontrôle autorisés** sont listés dans la note de service DGAL/SDQSPV/2019-462 du 18/06/2019 disponible par un lien en fin de ce bulletin.

**Mesures préventives** : dans un contexte d'extension du ravageur sur un plus large secteur, il est très important de prendre en compte le maximum de mesures de prophylaxie, car dès que *Tuta absoluta* est « installée », les dégâts peuvent être très conséquents. Dans le cadre d'un programme national, des documents sur *Tuta absoluta* sont téléchargeables sur le **site Ecophytopic – ICI**.

**Évaluation du risque** : poursuite des captures sur le secteur littoral (risque faible à élevé suivant les localisations), des dégâts sont observés sur fruits. Cependant, on confirme que la pression de cette année semble plus faible que les années précédentes.

### • Noctuelles (plusieurs espèces)

Depuis quelques années, en particulier sur l'Île d'Oléron, des dégâts de noctuelles sont observés sur fruits. Depuis 2017, différentes capsules de phéromones (*Autographa gamma*, *Lacanobia oleracea*, *Chrysodeixis chalcites*, *Spodoptera exigua*) sont positionnées en saison sur des sites de piégeage à risque. En 2019, ce réseau de piégeage est poursuivi.

Baisse des captures, mais confirmation du vol des noctuelles *Chrysodeixis chalcites* principalement, et de *Lacanobia oleracea*.



**Chenille de noctuelles**  
(Crédit Photo : ACEPEL)

Semaine	Nombre de noctuelles pour 2 pièges relevés/tunnel/semaine														
	<i>Helicoverpa armigera</i> par site			<i>Autographa gamma</i> par site			<i>Lacanobia oleracea</i> par site			<i>Chrysodeixis chalcites</i> par site			<i>Spodoptera exigua</i> par site*		
	1	3	5	1	3	5	1	3	5	1	3	5*	1	3	5*
18		0			0			0			0			0	
19		0			1	0		0	0		0	0		0	0
20		0			0			0			0			0	
21		0			0	0		0	0		0	4		0	0
22	1			1		0	1		0	0		3	1		0
23		0			0			0	0		0	6		0	0
24						4			0			18			2
25						3			0			17			
26	1	0		0	0	1	0	0	0	0	4	10	6	0	2
27		0			1	0		3	0		4	3		0	1

\*Données moyennées (car de 3 à 7 pièges sur un même site).

**Évaluation du risque** : avec les données des 3 sites suivis, nous pouvons confirmer que le vol de noctuelles est en cours (à un niveau moindre que les semaines passées). Principalement pour l'espèce *Chrysodeixis chalcites* (à un niveau moyen) et secondairement pour *Spodoptera exigua* et *Lacanobia oleracea* (à un niveau faible).

## • Pucerons (différentes espèces)

Même si la pression à tendance à diminuer (régulations en cours), dans le cadre de tours de plaine sur différents secteurs, des pucerons sont observés sur différents étages foliaires. Des problématiques similaires sont signalées sur beaucoup d'autres cultures légumières (voir ci-après).

**Évaluation du risque :** très présents sous certains abris, ce parasite n'est pas facile à contrôler, surtout en AB. En début de campagne, il est important de gérer les premières populations. Dans les cas où ils ont été favorisés, les auxiliaires présents naturellement assurent maintenant une certaine régulation.

## • Aleurodes

Ce ravageur peut être très problématique dans quelques situations (un producteur observateur du réseau indique 100 % de plantes atteintes avec plus de 30 individus par plante). Les descriptifs, les conditions de développement sont disponibles sur le site [Ephytia](#). Le lien [ICI](#).

**Évaluation du risque :** le climat des abris, favorable à cet insecte, peut favoriser des multiplications rapides. Surveiller l'apparition des premiers foyers avant une trop forte pullulation.

### **Mesures préventives et lutte biologique (extrait E-phytia) :**

- arrachage en présence de populations élevées de ravageurs,
- contrôler la qualité sanitaire des plants avant et durant leur introduction dans l'abri,
- produire les plants dans un abri insect-proof,
- installer des toiles insect-proof aux ouvertures des abris,
- désherber la serre et ses abords,
- détecter les premiers ravageurs grâce aux panneaux jaunes englués posés au-dessus de la culture dès l'introduction des plants,
- utiliser des auxiliaires tels que les insectes *Encarsia formosa*, *Eretmocerus eremicus* (ces deux insectes sont surtout efficaces sur *Trialeurodes vaporariorum*, *Eretmocerus mundus* (essentiellement efficace sur *Bemisia tabaci*) et *Macrolophus caliginosus*).

## • Moisissure grise (*Botrytis cinerea*)

Même si le contexte météorologique n'est plus favorable, mais en lien avec le climat des 3 premières semaines de juin, conduisant à des abris parfois trop confinés, on note d'assez nombreux cas de botrytis (mais aussi de sclérotinia). Un producteur du sud-Charente relève 100 % de plantes touchées à un niveau élevé (très fort impact sur la culture).

Les descriptifs des symptômes, les conditions de développement sont disponibles sur le site [Ephytia](#). Le lien [ICI](#).

**Mesures préventives :** la gestion du climat de l'abri, la limitation des blessures lors des opérations culturales et la gestion de la fertilisation azotée sont essentielles dans la maîtrise du risque vis-à-vis de cette maladie.



**Symptômes sur tige**

(Crédit Photo : Benoit VOELTZEL, CDA17)

**Évaluation du risque :** dans le cadre de tours de plaine, on observe des symptômes sur de nombreux sites. Le risque est accentué, si les serres ont été peu ventilées durant la période fraîche et humide de début juin. Les conditions sèches sont moins favorables à cette maladie. Pour limiter le risque, on peut prévoir les effeuillages lors des périodes sèches qui favorisent la cicatrisation.

- **Mildiou (*Phytophthora infestans*)**

3 des 9 sites suivis cette semaine signale des symptômes de mildiou sur tomate (Ile d'Oléron, nord Charente-Maritime). L'intensité semble encore modérée. Il est important de rappeler que l'aération des abris est essentielle pour limiter le risque. La présence d'une humidité importante associée à des températures élevées favorise ce champignon. Normalement, les températures élevées bloquent les cycles de ce champignon.

**Évaluation du risque :** dans le cas d'humectation prolongée du feuillage (manque d'aération, condensation...), le risque peut être présent.

## Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte (*Psila rosae*)**

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque. Depuis 2 semaines, le réseau s'est bien élargi (notamment en production de carotte en AB).

Seul un site a piégé de la mouche de la carotte à un niveau significatif (sur 9 retours). Les températures élevées de la semaine dernière peuvent expliquer la faible activité de cette mouche.



	Site	Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux par parcelle											
		16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
<b>Carotte</b>	1	0	1	1	2	1	0	3	2	2	3	3	0
	2		0		0	2	3	1	0	0	0	0	0
	3								0	0	0	0	0
	7							0	2				5
	8										0	0	
	9											0	0
<b>Céleri</b>	3					1	2	0	Déplacé carotte				
	4					0	2	1	0	0	0	0	1
	5					0	0	0	0	1	0	0	0
	6					0	0	1	0	1	1	0	0

**Évaluation du risque :** pour la carotte, sur 6 sites, seul 1 site proche d'Angoulême a piégé (au-delà du seuil de risque de 0.1 mouche par jour et par piège). Ailleurs le risque est faible. Pour le céleri-rave, le risque est nul à faible sur le secteur de la Vallée de l'Arnoult.

- **Pucerons (diverses espèces)**

Au débâchage de sa culture précoce de céleri-rave, un producteur du secteur de l'Arnoult, nous a signalé la présence importante de pucerons sur l'ensemble de la parcelle.

**Évaluation du risque :** surtout dans le cas de cultures sous bâches, il est nécessaire de réaliser une surveillance spécifique car le début de développement des populations de pucerons peut passer inaperçu, et par la suite les populations croissent rapidement.

## • Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Pour les 3 parcelles suivies, aucun symptôme n'a été observé sur céleri-rave.

Des données météo des secteurs de Trizay (17), d'Agressais (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations du 1<sup>er</sup> avril, les cycles du champignon au 10 juillet, sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Trizay (17)	2	Pas de risque notable avant le cycle 3
Mansle (16)	2	Pas de risque notable avant le cycle 3
Agressais (86)	3	Sorties de taches en cours (du 3 au 14 juillet)

**Pratiques d'irrigation / septoriose :** les cycles de la septoriose du céleri sont très liés à l'humidité. Ainsi, il est important d'éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou en début de nuit).

**Évaluation du risque :** le risque est absent pour les sites de Trizay et de Mansles. Pour Agressais, le modèle annonce les premières sorties de taches dès présent. Il est important de surveiller et de repérer les premiers foyers (ils pourraient passer inaperçus et compliquer la situation par la suite).

*NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1<sup>er</sup> avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, des plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.*

## • Autres

Dans quelques parcelles de céleri-rave, il est noté des phytotoxicités sur les vieilles feuilles. Ces jaunissements et brûlures sont liés au désherbage (accentuation par les températures élevées).

## Alliacées

### • Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)

En production de poireau, en raison des dégâts potentiels, ce ravageur doit être suivi (réseau de suivi sur des plants de ciboulette).

Les plantations de poireau ont commencé depuis près d'un mois. La mise en place, de plants de ciboulette pour le suivi des piqûres de nutrition permet de suivre plus précisément l'activité du ravageur sur cette culture. Les derniers sites ont été installés la semaine passée.

**Évaluation du risque :** il n'est pas noté d'activité récente de cette mouche (pas de nouvelles piqûres de nutrition). Avec la plantation d'un plant sain, le risque est limité à cette période et à ce stade de culture du poireau.

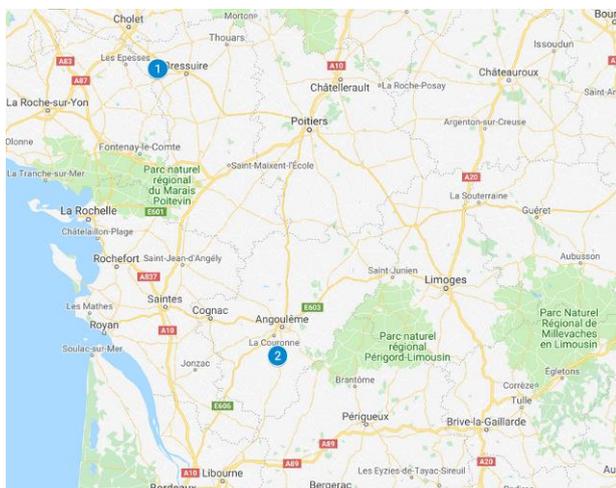
### • Teigne (*Acrolepiosis assectella*)

Le réseau de piégeage se met en place lentement (pièges delta, capsule de phéromones sur une plaque engluée). Sur le premier site (dans le nord des Deux-Sèvres), l'insecte a été présent mi-juin. On ne note pas de piégeage sur le site du nord-Charente.

Dans le cadre de tours de plaine, des larves de teigne avaient été repérées sur d'autres alliacées (oignon) en semaine 27.



Piège delta et capsule phéromones  
(Crédit Photo : ACEPL)



Nombre de teignes relevées par semaine et par piège			
Site	25	26	27
1	3	0	
2			0
3			

**Évaluation du risque :** en raison d'un premier piégeage (mi-juin à un niveau encore faible), la mise en place de la surveillance à l'exploitation doit s'accélérer pour pouvoir évaluer le risque à la parcelle.

## Autres légumes

Le début du printemps a favorisé les problèmes de ravageurs (notamment les pucerons, thrips, aleurodes, altises, punaises, doryphores...) très présents depuis plusieurs semaines. Durant la première quinzaine de juin, les conditions climatiques ont été difficiles (vent, pluies et surtout fraîcheur) et ont été peu favorables aux cultures. Depuis, les conditions de températures ont totalement changées, mais pour certaines cultures fragilisées, ce changement a été radical. Ainsi, on note actuellement des coulures de fruits (par exemple en concombre), des déformations de fruits (sur courgette) et la présence de nécrose apicale sur tomates (« cul noir »).

### • Pucerons (plusieurs espèces)

Depuis plus de deux mois sur les différents secteurs, lors de suivis techniques et de « tours de plaine », on note une forte présence de pucerons en fréquence et en intensité sur de nombreuses cultures légumières : courgette, poivron, tomate de plein champ, haricot et chou-fleur...

La pression tend à baisser en raison de la régulation naturelle. Les auxiliaires (voir les photos de reconnaissance ci-après) sont maintenant bien présents.

**Évaluation du risque :** il reste présent. Il est important de rester vigilant et de surveiller et gérer les foyers au départ et de préserver et de maintenir au maximum les auxiliaires présents naturellement.

### • Altises

Sur tous les secteurs, lors de « tours de plaine », on observe de nombreuses altises sur plusieurs cultures légumières, notamment sur les crucifères. Un des moyens de protection est l'utilisation de filets. Cependant, il est parfois nécessaire qu'il n'y ait pas de contact entre le filet et la culture, car les altises peuvent réaliser leurs piqûres au travers.



**Dégâts d'altises sur radis**  
(Crédit Photo : S. SICAIRE, CDA16)



**Altises sur chou**  
(Crédit Photo : B. VOELTZEL, CDA17)

### • Punaises (plusieurs espèces)

Sur aubergine et concombre, sur l'ensemble des secteurs, il est noté la présence de punaises et notamment *Nezara viridula*. Pour certaines exploitations, les dégâts sont significatifs. Le descriptif des dégâts, la biologie de ce parasite et les moyens de biocontrôle sont disponibles sur le site [Ephytia](#). Le lien [ICI](#).



**Dégâts de punaises sur tomate et photo de *Nezara viridula***  
(Crédit Photo : B. VOELTZEL, CDA17)

### • Autres ravageurs

Plusieurs autres ravageurs posent problème sur d'autres cultures légumières, par exemple :

- Choux : les aleurodes sont de plus en plus visibles,
- Pomme de terre : on observe la présence importante de doryphores (à tous les stades),
- La présence d'acariens est notée sur concombre et tomate.



**Œufs de doryphore sur pomme de terre**  
(Crédit Photo : S. SICAIRE, CDA16)



**Doryphores s'accouplant sur pomme de terre**  
(Crédit Photo : S. SICAIRE, CDA16)



**Aleurodes dans un repli de chou vert**  
(Crédit Photo : B. VOELTZEL, CDA17)

## • Autres maladies

Lors de suivis et de « tours de plaine », plusieurs problématiques liées à des maladies ont été repérées sur différentes cultures légumières. En quelques points (non exhaustifs) :

- sur courgette sous tunnel, on observe la présence d'oïdium et de botrytis sur fruits,
- Sur tomate de plein champ, certaines variétés, ayant subi des dégâts de gel et de grêle (« portes d'entrée » pour les maladies), présentent des symptômes de mildiou,
- sur concombre, du sclérotinia et du botrytis sont notés en Charente-Maritime,



**Oïdium sur feuilles de courgette**  
(Crédit Photo : S. SICAIRE, CDA16)



**Botrytis sur concombre**  
(Crédit Photo : B. VOELTZEL, CDA17)



**Sclérotinia sur concombre**  
(Crédit Photo : B. VOELTZEL, CDA17)



**Botrytis et sclérotinia sur aubergine**  
(Crédit Photo : G. MONNET, CDA86)

# Notes nationales et informations

## • Abeilles



**Les abeilles butinent, protégeons les Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention**, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

**Pour en savoir plus** : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le **site Ecophytopic ICI**.

## • Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine met en place un **plan de surveillance officiel** (piégeage et prélèvement de larves dans les fruits et légumes) de la mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis*. Il est demandé que tous les réseaux collectifs structurés (dont réseau BSV) soient mobilisés afin de signaler tout symptôme douteux.

La mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis* est une espèce très polyphage, qui s'attaque à plus de 400 espèces de plantes cultivées et sauvages. Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute. **Les plantes cultivées concernées peuvent être des cultures fruitières (pêcher, poirier, mangue, banane,...), agrumes (citron, orange,...) et légumières (tomate, poivron, aubergine, melon, courge,...).**

*Bactrocera dorsalis* est pressentie pour être qualifié d'organisme de quarantaine de l'Union Européenne (OQUE) à compter du 14 décembre 2019 (mise en oeuvre du règlement 2016/2031/UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux). La présence de ce ravageur majeur en Europe pourrait avoir, en plus des dégâts sur les cultures, des impacts significativement négatifs sur le commerce intra et extra communautaire des fruits et légumes.

**Toute suspicion doit être immédiatement déclarée auprès du Service régional de l'Alimentation de la DRAAF.**

Lien vers la fiche ANSES de description de cette mouche [ICI](#).

- **Liste des produits de biocontrôle**

**La liste des produits de biocontrôle a été remise à jour :** note de service DGAL/SDQSPV/2019-462 du 18/06/2019 [ICI](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :**

CDA 16, CDA 17, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*